

"Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang ; faites ceci en mémoire de moi toutes les fois que vous en boirez."

(1 Corinthiens 11:25)

Rappel : la prochaine date de la commémoration de la mort de notre Seigneur est fixée au
Dimanche 21 Avril après 18 heures

N° 677 : Mars - Avril 2024

SOMMAIRE

AUX CLARTES DE L'AURORE

Les emblèmes commémoratifs.....2

ETUDES DE LA BIBLE

Une sépulture pour Sara..... 13

La justice et le choix de juges..... 16

Juger, et non pas opprimer.....20

VIE CHRETIENNE ET DOCTRINE

La Coupe de Géthsémané.....24

Les emblèmes commémoratifs

« Toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne »

(1 Corinthiens 11 :26)

Les chrétiens qui se sont vraiment consacrés à Dieu à travers le monde se réuniront cette année le Dimanche 21 avril après le coucher du soleil pour prendre part au repas commémoratif que Jésus a institué il y a près de deux mille ans.

C'est avec une grande joie que nous nous faisons l'écho des paroles que l'apôtre Paul a écrites : *"J'ai reçu du Seigneur ce que je vous ai donné aussi, à savoir que le Seigneur Jésus, la nuit où il a été livré, a pris du pain, et qu'après avoir rendu grâces, il l'a rompu et a dit : Ceci est mon corps, qui est pour vous. Faites-le en mémoire de moi. De même, après le souper, il prit la coupe, en disant : Cette coupe est la nouvelle alliance dans mon sang. Faites-le, toutes les fois que vous en boirez, en mémoire de moi".*

(1 Corinthiens 11 :23-25).

L'apôtre a ensuite prononcé les paroles de notre texte d'ouverture, disant que cette célébration annuelle a pour but de se souvenir de la mort de notre Seigneur.

En participant à cette fête de la commémoration, nous prendrons part à deux emblèmes symboliques : le pain sans levain et la coupe, ou fruit de la vigne. Pour comprendre le sens de cette célébration mémorielle, il faut connaître la signification symbolique de ces deux emblèmes. Nous les examinerons chacun de deux points de vue : d'abord, la signification des emblèmes eux-mêmes ; et deuxièmement, le sens attaché à notre participation.

LE PAIN, LE CORPS DE JÉSUS

Quand Jésus a institué le symbole du pain, il a dit trois choses à ses disciples. D'abord, il a dit que le pain représentait son corps ; deuxièmement, il les invita à en manger ; et troisièmement, il a demandé qu'ils le fassent en mémoire de lui.

Que voulait-il dire quand il disait que le pain représentait son corps ? Le corps de Jésus était représentatif de sa vie humaine parfaite – un prix correspondant – qui devait être offert en sacrifice pour racheter Adam et sa postérité. De même que la Pâque d'Israël en Égypte impliquait la mise à mort d'un agneau sans défaut, de même Jésus est aussi symbolisé par un « agneau sans

défait et sans tache » (Exode 12 :3-6 ; 1 Pierre 1 :19). Il est « *l'Agneau de Dieu, qui enlève le péché du monde* » (Jean 1 :29). Jean le Révélateur dit que Jésus était « *l'Agneau immolé dès la fondation du monde* ». (Apocalypse 13 :8).

Nous participons symboliquement au corps de Jésus en l'acceptant comme notre Rédempteur. « *Regardant à Jésus, l'auteur et le consommateur de notre foi ; qui, à cause de la joie qui lui était réservée, a enduré la croix, méprisant l'ignominie, et s'est assis à la droite du trône de Dieu.* » (Hébreux 12 :2). Ce n'est qu'à cause de la mort de son corps humain que nous avons une relation avec Dieu. Un Jésus vivant dans la chair, même s'il est parfait, ne pourrait rien accomplir en ce qui concerne notre rédemption. Il devait mourir en tant qu'être humain. Son corps devait aller dans la mort (1 Pierre 3 :18 ; Apocalypse 1 :5).

Le psalmiste a déclaré prophétiquement au sujet de Jésus : « *Il garde tous ses os : aucun d'eux n'est brisé* » (Psaume 34:20). C'est ce que corrobore l'Évangile de Jean, en déclarant : « *Aucun de ses os ne sera brisé* » (Jean 19 :31-36). En effet, aucun os littéral du corps de Jésus n'a été brisé, bien que « son visage ait été plus marqué que n'importe quel homme » lorsque son corps, ou sa vie humaine, est mort sur la croix du Calvaire. (Ésaïe 52 :14). Sa vie a été volontairement coupée, afin de prendre pleinement la place d'Adam dans la mort comme prix de la rançon.

C'est donc en ce sens que le corps de Jésus est entré dans la mort sacrificielle, et non à la suite d'une maladie, d'une faiblesse ou d'une imperfection – ou d'os littéralement brisés – qui s'étaient abattus sur lui. Aucune de ces causes charnelles de mort ne s'appliquait dans le cas de Jésus. Comme il l'a dit : « *Je donne ma vie* » (Jean 10 :17).

Non seulement le corps de Jésus est littéralement mort sur la croix, mais il a été offert en sacrifice et en service pendant les trois ans et demi de son ministère terrestre, alors qu'il déversait continuellement sa vie pour notre bénéfice par ses paroles, ses actions, sa prédication, sa conduite, son exemple et son caractère. Ces choses sont devenues pour nous une nourriture vitale et les clés de notre croissance et de notre développement en tant que chrétiens. C'est pourquoi Jésus a utilisé le symbole du pain pour décrire son corps. Les choses qui émanaient de son corps continuellement tout au long de son ministère terrestre étaient, comme Jésus les a décrites, le « pain vivant ».

Dans Jean, chapitre 6, Jésus a expliqué cet aspect de manger son corps. Nous lisons : « *Je suis le pain vivant qui est descendu du ciel : si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement ; et le pain que je donnerai, c'est ma chair, que je donnerai pour la vie du monde. Les*

Juifs se disputaient donc entre eux, disant : Comment cet homme peut-il nous donner sa chair à manger ? Jésus leur dit : En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'avez pas la vie en vous. Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle ; et je le ressusciterai au dernier jour. Car ma chair est vraiment de la nourriture, et mon sang est vraiment de la boisson» (Jean 6 : 51 à 55).

Jésus ne parlait pas ici de manger sa chair ou de boire littéralement son sang. Ce n'étaient que des symboles. De même que l'on s'attendrait à recevoir une nourriture vivifiante en mangeant du pain, de même on bénéficierait de tous les exemples fournis par la vie de Jésus. Nous devons « manger » de lui en parlant comme il a parlé, en agissant comme il a agi, en pensant comme il pensait.

C'est ce que Jésus voulait dire quand il a dit, comme le rapporte Jean 6 :56,57 : « *Celui qui mange ma chair et boit mon sang habite en moi, et moi en lui. De même que le Père vivant m'a envoyé, et que je vis par le Père, ainsi celui qui me mange vivra par moi* ». Remarquez que Jésus dit que ce sont ceux qui « habitent en moi » et « vivent par moi » qui prennent part à lui comme au pain du ciel. Jésus insiste à nouveau sur la nature symbolique de ce qu'il dit au verset 63 : « *C'est l'esprit qui vivifie ; la chair ne sert à rien : les*

paroles que je vous dis, elles sont esprit, et elles sont vie."

Dans 1 Corinthiens 5 :7,8, l'apôtre Paul relie ce symbole du pain au développement du caractère chrétien tel qu'il est illustré en Jésus, en disant : « *Christ même notre Pâque a été immolé pour nous : Célébrons donc la fête, non pas avec du vieux levain, ni avec le levain de la malice et de la méchanceté ; mais avec le pain sans levain de la sincérité et de la vérité* ». Le levain est utilisé ici et ailleurs dans la Bible pour représenter le péché. (Matthieu 16 :11,12 ; Luc 12 :1)

Les pains sans levain, d'autre part, signifient ce qui nous sanctifie et nous sépare des tendances déchues de la chair et du monde. Ainsi, lorsque nous prenons le pain lors de la célébration de la commémoration, en plus de nous souvenir du corps de Jésus qui est allé dans la mort, nous renouvelons aussi notre engagement dans la grande œuvre de sanctification de notre être, en nous appropriant les bienfaits de ce qui a été accompli pendant le ministère terrestre de notre Seigneur.

LA COUPE : LE SANG VERSÉ PAR JÉSUS

Comme pour le pain, Jésus a dit à ses disciples, et à nous, ce que symbolisait la coupe lorsqu'il a institué cette Cène de la Commémoration. Il a dit, comme le rapporte Matthieu 26 :27,28, que la coupe représentait le sang, son sang. De même que le pain représentait son corps offert en

sacrifice pendant trois ans et demi, culminant sur la croix, de même la coupe représentait la valeur, ou le mérite, de cette vie représentée dans le sang. Pierre dit, dans I Pierre 1 :18,19, que nous avons été rachetés « *par le sang précieux de Christ, comme d'un agneau sans défaut et sans tache* ». De même, Jean le Révélateur a écrit que Jésus-Christ « *nous a aimés et nous a lavés de nos péchés dans son propre sang* ». (Apocalypse 1 :5).

Il est important de noter la nécessité des deux parties de la transaction. La vie humaine de Jésus – le prix correspondant – devait être abandonnée, mise à mort, pour que la rançon soit fournie. Mais cela ne suffisait pas en soi. Un Messie mort ne pouvait pas ramener à la vie la race morte et mourante. Cependant, la valeur de sa vie telle qu'elle est représentée dans le sang, si elle était appliquée comme paiement entre les mains de la justice divine, pourrait libérer l'homme de la condamnation et lui donner l'espoir d'être restauré auprès de Dieu.

Nous voyons que c'est exactement ce qui s'est passé. Jésus, par sa mort, a fourni le prix de la rançon. Lors de sa résurrection, accomplie par la puissante puissance de Dieu, il avait en sa possession la valeur de cette rançon, symboliquement représentée par son sang versé. C'est ainsi qu'il a pu initier le processus par lequel cette valeur serait appliquée entre les mains de la justice de Dieu, d'abord au nom de l'église, puis au

nom du reste de l'humanité (Romains 3 :23-26 ; 4:24,25; 5:18,19).

Dans Luc 22 :20, Jésus a ajouté que cette coupe « *est la nouvelle alliance en mon sang* ». Remarquez que seule la coupe, et non le pain, est mentionnée de cette manière. Le corps de Jésus, qui est allé dans la mort, ne pouvait rien faire par rapport à la Nouvelle Alliance, mais son sang le pouvait. Ayant de la valeur, le sang versé de Jésus a servi de sceau – de sûreté ou de garantie – de la Nouvelle Alliance. En d'autres termes, l'effusion de son sang donnait l'assurance que la Nouvelle Alliance serait instituée en temps voulu, c'est-à-dire dans son royaume messianique.

L'apôtre Paul, dans l'épître aux Hébreux, commente le scellement, par le sang, à la fois de l'ancienne Alliance de la Loi et de la Nouvelle Alliance. Il dit : « *Quand Moïse eut annoncé tous les préceptes à tout le peuple selon la loi, il prit le sang des veaux et des boucs, avec de l'eau, de la laine écarlate et de l'hysope, et aspergea le livre et tout le peuple, en disant : Ceci est le sang de l'alliance que Dieu vous a prescrit.* » « *Jésus est par cela même le garant d'une alliance plus excellente.* » (Hébreux 9 :19,20 ; 7:22).

Ainsi, l'apôtre Paul pouvait vraiment dire, comme le rapporte Hébreux 9:22, que sans «effusion de sang», il ne pouvait y avoir de «rémission» des péchés. Combien nos esprits devraient apprécier toute la signification de ceci,

que nous ne pourrions absolument pas avoir de position devant Dieu si ce n'était pour ce que Jésus a accompli en notre faveur.

Examinons également la partie la plus personnelle de cette coupe. Comment nous l'approprie-t-on ? Comment cela nous affecte-t-il personnellement ? D'un certain point de vue, nous nous sommes approprié cette coupe lors de la consécration, car d'une part, nous avons accepté Jésus par la foi, recevant ainsi les mérites de son sacrifice, et, d'autre part, nous avons tout donné au Père céleste (Romains 12 :1). À cette époque, la valeur du sang versé de Jésus nous a été imputée. Nous sommes devenus justifiés aux yeux de Dieu. (Romains 4 :7,8,24,25). Nous avons pris la « coupe du salut » (Psaume 116 :13).

D'un autre point de vue, notre appropriation de la coupe lors de la consécration n'était qu'un début. Tout comme les Israélites en Égypte ont dû rester sous le sang pendant toute la nuit de la Pâque, nous aussi, nous devons rester quotidiennement sous le sang de Jésus, portant la « robe de justice » à travers toutes les expériences de la marche chrétienne pendant cette nuit de péché dans le monde (Exode 12 :12,13,22 ; Ésaïe 61 :10). Nous pouvons comparer cela à notre coupe d'expérience. Jésus se référait à cette coupe à la fois par rapport à lui-même et par rapport à son église.

En ce qui le concerne, Jésus a dit, comme le rapporte Jean 18 :11 : « *La coupe que mon Père m'a donnée, ne la boirai-je pas ?* » Il nous demande : « *Pouvez-vous boire la coupe que je dois boire ?* » (Matthieu 20 :22). Comment répondre à ces questions ? Avons-nous été disposés à boire à la « coupe » versée pour nous ? Sommes-nous heureux de vivre toutes les expériences que Dieu nous permet d'avoir dans nos vies ? Nous devons être capables de répondre, comme Jésus l'a fait, sans équivoque et avec zèle : oui ! Ce n'est qu'avec cet état d'esprit et cette attitude que nous pouvons nous approprier pleinement la coupe de notre Seigneur.

REGARD SUR LE PASSÉ ET L'AVENIR

Si nous regardons en arrière sur l'année écoulée, il est probable que nous avons eu à la fois quelques succès, ainsi que des lacunes, dans l'appropriation des bienfaits symbolisés dans le corps et le sang de notre Seigneur, et tels que représentés par les emblèmes du pain et de la coupe auxquels nous prendrons part bientôt.

Par conséquent, il est d'une grande importance que nous fassions ce que l'apôtre Paul a dit dans 1 Corinthiens 11 :28 : « *Que l'homme s'examine lui-même, et qu'il mange de ce pain et boive de cette coupe* ». Souvenons-nous aussi que notre dignité à prendre part à ces emblèmes, et notre fidélité à le faire, ne seront pas mesurées

seulement par ce que nous ferons la nuit de la commémoration, mais par nos pensées, nos paroles et nos actions chaque jour de l'année suivante et tous les jours restants de notre marche chrétienne.

Alors que nous attendons avec impatience une nouvelle année à l'école du Christ, souvenons-nous tous encore plus vivement de l'œuvre formidable que Jésus a accomplie et de ce qu'elle signifie pour nous. Enfin, de même que Jésus a rendu grâce avant de servir le pain et la coupe à ses disciples, puissions-nous aussi être continuellement reconnaissants pour tout ce qui a été fait pour nous, et qui sera bientôt fait pour l'humanité entière.

*« Grâces soient rendues à Dieu
pour son don ineffable »*

(2 Corinthiens 9 :15). 



Une sépulture pour Sara

Verset clé : *« Et il leur parla ainsi: Si vous permettez que j'enterre mon mort et que je l'ôte de devant mes yeux, écoutez-moi, et priez pour moi Éphron, fils de Tsochar, de me céder la caverne de Macpéla, qui lui appartient, à l'extrémité de son champ, de me la céder contre sa valeur en argent, afin qu'elle me serve de possession sépulcrale au milieu de vous. »* (Genèse 23 : 8 et 9)

Texte choisi : Genèse 23 : 1 à 20

La foi d'Abraham est un thème central dans le plan de Dieu. Tout au long de sa vie et de ses nombreuses démonstrations de foi, Sara fut aux côtés d'Abraham. Aussi leurs noms d'origine, Abram et Sarai, furent-ils changés par l'Éternel : Dieu leur donna de nouveaux noms convenant à leur fidélité, comme nous le lisons en Genèse 17 : 5 et 6 puis 15 et 16 : *« On ne t'appellera plus Abram mais ton nom sera Abraham, car je te rends père d'une multitude de nations. Je te rendrai fécond à l'infini, je ferai de toi des nations et des rois sortiront de toi »...*

« Dieu dit à Abraham : Tu ne donneras plus à Sarai, ta femme, le nom de Sarai; mais son nom sera Sara. Je la bénirai, et je te donnerai

d'elle un fils ; je la bénirai, et elle deviendra des nations; des rois de peuples sortiront d'elle »

Un tel témoignage du Tout-Puissant en dit long sur le caractère de ces deux fondements d'une grande nation, comme en témoigne le prophète (Esaïe chapitre 51, versets 1 et 2) : *« Écoutez-moi, vous qui poursuivez la justice, qui cherchez l'Éternel ! Portez les regards sur le rocher d'où vous avez été taillés, sur le creux de la fosse d'où vous avez été tirés. Portez les regards sur Abraham votre père, et sur Sara qui vous a enfantés ; car lui seul je l'ai appelé. Je l'ai béni et il devint une grande nation »*.

L'apôtre Paul déclare que nous sommes les fils spirituels d'Abraham, sous réserve que nous ayons une foi aussi forte que la sienne : *« Celui qui vous accorde l'Esprit, et qui opère des miracles parmi vous, le fait-il donc par les oeuvres de la loi, ou par la prédication de la foi ? Comme Abraham crut à Dieu, et que cela lui fut imputé à justice, reconnaissez donc que ce sont ceux qui ont la foi qui sont fils d'Abraham »* (Galates 3 : 5 à 7).

La leçon d'aujourd'hui nous montre un des derniers actes de foi d'Abraham ; il s'agit de l'acquisition d'un lieu de sépulture pour Sara. Voici ce que nous lisons aux versets 4 à 6 au sujet de sa négociation respectueuse avec les fils de Heth : *« Je suis étranger et habitant parmi vous ;*

donnez-moi la possession d'un sépulcre chez vous, pour enterrer mon mort et l'ôter de devant moi. Les fils de Heth répondirent à Abraham, en lui disant : Écoute-nous, mon seigneur ! Tu es un prince de Dieu au milieu de nous ; enterre ton mort dans celui de nos sépulcres que tu choisiras; aucun de nous ne te refusera son sépulcre pour enterrer ton mort. »

Nous voyons qu'Abraham fut ici confronté à deux épreuves de foi : la tentation de l'orgueil car il est désigné comme étant un prince puissant, et il reçut de la part des fils de Heth l'offre de pouvoir choisir le lieu de sépulture qui lui convenait le mieux, et de plus, à titre gratuit. Rappelons que Dieu avait dit à Abraham que tout le pays lui serait donné, à lui et à ses descendants ; or il ne se l'approprias pas par la force. Il ne voulut même pas l'obtenir en cadeau, voulant sans doute officialiser sa propriété sur ce sépulcre.

Ce texte décrivant le dialogue entre Abraham et le propriétaire est savoureux, voire humoristique, malgré le contexte funéraire triste. En effet, après avoir proposé de donner à titre gratuit le terrain à Abraham, le propriétaire, nommé Ephron, voyant l'insistance d'Abraham, finit par lui dire « *Mon seigneur, écoute-moi ! Une terre de quatre cents sicles d'argent, qu'est-ce que cela entre moi et toi ? Enterre ton mort. »* Et il est dit au verset 16 : « *Abraham comprit Éphron ; et*

Abraham pesa à Éphron l'argent qu'il avait dit, en présence des fils de Heth, quatre cents sicles d'argent ayant cours chez le marchand. »

Abraham acheta au prix fort, ce qui fut tout à son honneur, « *la caverne du champ de Macpéla* », laquelle devait devenir le lieu de sépulture pour Abraham, Sara, Isaac, Rebecca, Jacob et Léa (voir Genèse 49 : 29 à 32). C'est ainsi que les précurseurs de « la postérité » qui bénira toute l'humanité dans le royaume messianique furent rassemblés dans une même caverne (voir Galates 3 : 16 et 26 à 29). 

La justice et le choix de juges

Verset clé : « *La parfaite justice, tu la poursuivras, afin que tu vives et que tu possèdes le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne. »*

Deutéronome 16: 20 (Traduction Darby)

Textes choisis :

Deutéronome 16 : 18 - 20 ; 17 : 8 - 13

Les systèmes établis en Israël pour instituer la justice et prononcer des jugements furent destinés à guider le peuple afin de servir l'Éternel d'une manière appropriée. Peu après l'exode d'Égypte, Moïse siégeait seul pour juger le peuple dans les différends qui intervenaient (Exode 18 : 13 - 16).

Cependant, Moïse fut rapidement submergé en faisant ainsi. Comme mentionné dans les versets 17 à 26, son beau-père Jethro lui suggéra de nommer des dirigeants capables de juger le peuple comme lui.

La nomination de juges et de magistrats issus de chaque tribu fut un élément supplémentaire pour organiser la justice en Israël, afin que les sentences prononcées soient justes et que toute la population puisse disposer d'un système judiciaire (Deut. 16:18-20). Moïse ordonna en outre que, dans des cas plus difficiles, les sacrificateurs et les lévites devaient collaborer avec les juges pour aider ces derniers à prendre les décisions de justice. Ces questions devaient être entendues et décidées, et en Deutéronome 17, versets 8 à 13, il est ajouté « *au lieu que l'Éternel, ton Dieu, choisira* ». Cet arrangement fit suite à la pratique voulant qu'une sentence puisse être rendue au niveau local pour les cas simples et que les affaires les plus compliquées soient réglées par une autorité centralisée supérieure.

Les textes choisis ci-dessus pour cette méditation n'indiquent pas les qualifications spécifiques requises pour le choix des juges et des magistrats, ni la méthode retenue pour leur nomination ; de même nous ne trouvons pas de détails concernant la description de leur travail. Mais ils devaient être attentifs aux principes

qu'ils devaient incarner. En premier lieu, c'était l'ensemble de la communauté qui avait la charge de choisir les juges et les magistrats en son sein : ils devaient les choisir parmi les hommes justes et recevant l'approbation de Dieu. Ce principe met l'accent sur la responsabilité de l'assemblée de maintenir ses efforts pour que les jugements soient rendus en toute intégrité.

Ces juges devaient connaître la loi. Cette loi, reçue par Moïse de Dieu lui-même, nous est renseignée dans les livres de Lévitique (12 chapitres), Nombres (6 chapitres) et Deutéronome (20 chapitres), dont le célèbre décalogue, connu comme « les dix commandements ».

Cette étude n'a pas pour objet d'en faire un examen, mais de faire remarquer qu'avant même d'exercer leur intelligence et leur bon sens, les juges avaient à leur disposition une loi de base qui répondait à bon nombre de cas réglementant la vie civile et religieuse.

Les juges et les magistrats devaient également juger en toute indépendance. Il était interdit de dénaturer la justice de sa substance, de faire preuve de partialité et d'accepter des pots-de-vin (Deut. 16:18,19). De telles pratiques étaient clairement condamnées par l'Éternel. Parmi les instructions de Dieu à Moïse mentionnées en Deutéronome 1 versets 13 à 15,

nous lisons que la communauté devait nommer ceux qui étaient sages. Le travail de ces juges et de ces fonctionnaires devait profiter à toute la collectivité. Leur nomination ne devait pas être une question de statut ou de pouvoir ; l'objectif recherché devait se limiter spécifiquement à ce que peuple soit jugé équitablement, afin que les décisions justes prévalent au sein de toute la nation.

Le verset clé d'aujourd'hui rend compte de la bénédiction résultant du maintien d'une justice intègre et du rejet de toute pratique injuste. L'ensemble du peuple devait en bénéficier : les juges et les magistrats, le peuple en général et la nation toute entière, à condition qu'ils s'en tiennent aux instructions divines. Nous voyons un principe général qui ressort de cette étude : le Seigneur donne sa bénédiction à ceux qui font régner la justice. L'essence de notre verset clé peut être résumé par ces quelques mots : « La justice doit prévaloir ; c'est l'unique façon de réussir dans le pays que le Seigneur votre Dieu vous donne ».

Donner une place importante à l'apprentissage de ce que signifie la justice, et la mettre en pratique dans nos vies devrait être parmi nos principaux objectifs au cours de notre pèlerinage chrétien. Faire en sorte que ces choses s'intègrent dans notre caractère nous aidera à

nous préparer à l'œuvre qui nous attend dans le royaume à venir, comme l'annonce l'Apôtre en 1 Corinthiens 6 : 2 : « *Ne savez-vous pas que les saints jugeront le monde?* » 

Juger, et non pas opprimer !

Verset clé : « *Tu te souviendras que tu as été esclave en Égypte, et que l'Éternel, ton Dieu, t'a racheté ; c'est pourquoi je te donne ces commandements à mettre en pratique.* »
Deutéronome 24 : 18

Texte choisi : Deutéronome 24 : 10 à 22

L'objet de notre leçon précédente concernait le système judiciaire qui devait être établi en Israël dès qu'ils seraient entrés en terre promise. Nous avons remarqué que, même s'il n'y avait pas de qualifications particulières pour ceux qui étaient choisis comme juges, il fallait qu'ils appliquent les principes de justice donnés par l'Éternel, sachant que le peuple en avait eu connaissance et qu'il les avait acceptés. Le passage des Ecritures choisi pour cette méditation donne quelques exemples de cas où il fallut appliquer ces principes.

Le premier exemple concerne la prise de garanties pour un prêt. Le peuple d'Israël avait

peu de possessions personnelles. C'est pourquoi, s'il était possible de remettre, à titre de gage, simplement un manteau pour faire un emprunt, le créancier devait le retourner avant la tombée de la nuit, selon ce qui est écrit en Deutéronome 24 : 10 à 13 : « *Si tu fais à ton prochain un prêt ... si cet homme est pauvre, tu ne te coucheras point, en retenant son gage ; tu le lui rendras au coucher du soleil, afin qu'il couche dans son vêtement et qu'il te bénisse ; et cela te sera imputé à justice devant l'Éternel, ton Dieu* ».

Une autre partie de cette ordonnance stipule que, lors du prêt, le créancier devait rester à l'extérieur du domicile de l'emprunteur quant il venait récupérer son gage. Cette recommandation était avantageuse pour les deux parties, car elle empêchait tout reproche de l'emprunteur et que le créancier puisse éventuellement laisser se développer en lui un de la cupidité s'il voyait quelque chose de mieux que ce qui avait été convenu comme gage.

Une autre loi mentionnée dans notre leçon ordonnait que les ouvriers soient payés à la fin de la journée, selon la coutume en vigueur en ce temps-là (Deutéronome 24 : 14, 15). En Lévitique 19 : 13 il est indiqué que la retenue à la source, ne serait-ce que du jour au lendemain, était l'équivalent du vol. L'apôtre Jacques dans sa lettre, chapitre 5, verset 4 fait le commentaire

suivant au sujet de ceux qui oppriment les pauvres en agissant de la sorte : « *Voici, le salaire des ouvriers qui ont moissonné vos champs, et dont vous les avez frustrés, crie, et les cris des moissonneurs sont parvenus jusqu'aux oreilles du Seigneur des armées.* »

En Deutéronome 24 : 16, il est aussi écrit : « *On ne fera point mourir les pères pour les enfants, et l'on ne fera point mourir les enfants pour les pères ; on fera mourir chacun pour son péché* ». Cette loi devait être appliquée parmi tous les Israélites ; elle établit le principe équitable que personne ne devrait être responsable des crimes des autres. Le prophète Ezéchiel ajoute que chaque parent et chaque enfant appartient à Jéhovah, et précise : « *celui qui pêche, c'est celui qui mourra* » (Ezéchiel 18:4).

Une autre loi énoncée dans notre leçon concerne les propriétaires terriens devant faire preuve de générosité envers les pauvres et les sans-terre. Une fois la récolte terminée, ils devaient laisser sur place les gerbes de grain oubliées. De même, une fois les olives et les raisins récoltés, le propriétaire ne devait pas revenir en arrière pour ramasser les fruits qui n'avaient pas été récoltés. Tout ce qui restait devait être laissé « *pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve* ».

Ces exigences devaient rappeler au peuple que l'Eternel leur avait donné suffisamment

quand ils étaient dans le besoin : « *Tu te souviendras que tu as été esclave dans le pays d'Égypte ; c'est pourquoi je te donne ces commandements à mettre en pratique* » (Deutéronome 24: 19 à 22).

Selon ce principe, nous devrions nous aussi faire preuve de la même générosité à chaque fois que nous le pouvons, sachant que le Seigneur Jésus a également insisté sur cette vertu : « *Donnez, et il vous sera donné: on versera dans votre sein une bonne mesure, serrée, secouée et qui déborde ; car on vous mesurera avec la mesure dont vous vous serez servis* » (Luc 6 ;38).

Nous devons également nous souvenir de notre esclavage dans le péché comme le dit l'Apôtre Paul dans sa lettre aux Romains chapitre 5, verset 8 : « *Mais Dieu prouve son amour envers nous, en ce que, lorsque nous étions encore des pécheurs, Christ est mort pour nous* ». C'est pourquoi écoutons le conseil de l'Apôtre, chapitre 12, verset 2 : « *... soyez transformés par le renouvellement de l'intelligence, afin que vous discerniez quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, agréable et parfait* ». 

La Coupe de Gethsémané (2/2)

"Puis, ayant fait quelques pas en avant, il se jeta sur sa face, et pria ainsi : Mon Père, s'il est possible, que cette coupe s'éloigne de moi ! Toutefois, non pas ce que je veux, mais ce que tu veux." (Matthieu 26:39)

La force d'en haut

Pour en revenir à la scène du jardin, nous voyons Jésus continuer à méditer sur la question et à implorer la direction divine. Nous constatons donc que ce n'est pas moins de trois fois que Jésus a élevé son cœur dans la prière, cherchant sincèrement à connaître toute l'étendue de la volonté du Père pour lui.

Une lecture attentive des paroles prononcées par le Maître révèle un ton progressif. Dans la première prière, la séquence des phrases indique une première mention de sa propre préférence : *" Mon Père, s'il est possible, que cette coupe s'éloigne de moi ! Toutefois, non pas ce que je veux, mais ce que tu veux"* (Matthieu 26:39). Remarquez cependant comment cette demande a été modifiée dans ses deux dernières prières et comment la soumission totale à la volonté du Père est devenue dominante : *" Mon Père, s'il n'est pas*

possible que cette coupe s'éloigne sans que je la boive, que ta volonté soit faite" (Matthieu 42,44). En terminant sa méditation, Jésus est pleinement résolu à accepter la volonté du Père, à laquelle il se soumet ensuite avec obéissance.

Sa période de communion intime avec le Père alors terminée, Jésus donna toutes les preuves qu'il avait reçu la réponse et la force qu'il recherchait. Avec détermination, il réveilla les disciples et les prépara à son arrestation et à sa trahison imminente. Déjà, ils pouvaient entendre le vacarme de la bande d'officiers et d'hommes qui s'approchaient, Judas à leur tête. Pourtant, pendant les heures difficiles de la nuit et du jour qui suivirent, Jésus ne manifesta aucune crainte ni inquiétude. Même dans les circonstances les plus éprouvantes, il restait calme et à l'aise. Son inquiétude n'était plus pour lui-même, mais se concentrait désormais sur ceux qui l'entouraient et sur leur bien-être. Nous voyons de façon dramatique le pouvoir de la prière ainsi illustré pour nous dans les heures cruciales de l'épreuve de notre Seigneur.

L'apôtre Paul nous dit que Jésus, *" dans la joie qui lui était réservée, a souffert la croix, méprisé l'ignominie, et s'est assis à la droite du trône de Dieu"* (Hébreux 12:2). Cela suggère à notre esprit qu'à la suite de ses moments de prière et de communion avec le Père, Jésus a pu ignorer

la honte imminente qui allait s'abattre sur lui, sachant que c'était la volonté de Dieu pour lui. De plus, comme la honte serait portée sur des accusations totalement infondées, il refusait de se laisser abattre par cette épreuve. Nous pensons que la force de le faire est venue en grande partie de sa prière sincère et de son accord total à la volonté de Dieu. Ainsi, peu après son arrestation, il dit : *"Ne boirai-je pas la coupe que le Père m'a donnée à boire ?"* (Jean 18:11).

Comme le suggère Hébreux 12:2, Jésus a dû aussi se rappeler la grande joie et le privilège qui l'attendaient dans l'avenir, celui d'être l'instrument de Dieu pour restaurer le monde perdu de l'humanité à la perfection et en harmonie avec lui. Cela aussi a dû lui donner une grande assurance, même dans des circonstances aussi difficiles. Comme Esaïe l'a prophétisé à propos de Jésus, *" A cause du travail de son âme, il rassasiera ses regards."* (Esaïe 53:11).

Une signification supplémentaire

Nous pensons qu'il y avait un autre aspect à cette coupe, que le Père céleste, dans sa bonté, a jugé bon d'enlever. Tout au long de son ministère terrestre, Jésus a entretenu une relation des plus intimes avec le Père. Jusqu'à la fin, Jésus est apparu confiant dans le fait qu'il avait accompli pleinement et complètement la volonté de Dieu. Juste avant d'entrer dans le jardin, il avait prié :

"Je t'ai glorifié sur la terre, j'ai achevé l'œuvre que tu m'as donnée à faire" . "J'ai fait connaître ton nom aux hommes que tu m'as donnés du milieu du monde". " Car je leur ai donné les paroles que tu m'as données" (Jean 17:4,6,8). Il n'y avait pas la moindre allusion ou suggestion ici que Jésus ait manqué de quelque manière que ce soit à sa mission jusqu'à présent.

Cependant, lorsque nous entrons à nouveau en scène dans le jardin de Gethsémani, nous remarquons que la confiance de Jésus semble maintenant être sévèrement mise à l'épreuve. En contemplant tout ce qui s'est passé auparavant dans son ministère, était-il maintenant quelque peu incertain de sa fidélité ? Il ne fait aucun doute que Satan, le maître tentateur, était désireux de présenter une telle suggestion à l'esprit de notre Seigneur. Au début du ministère de Jésus, Satan s'était levé pour le tenter dans le désert, puis il *"s'éloigna de lui jusqu'à un moment favorable"* (Luc 4:13). Il semble maintenant qu'il soit revenu à la dernière heure. Cette fois, son message ne devait pas dire *"Si tu es le Fils de Dieu"*, mais semblait suggérer un doute quant au succès de sa mission.

Cette pensée semble être sous-entendue dans Hébreux 12:3,4, où il nous est demandé de considérer Jésus et ce qu'il a enduré. Il nous est alors rappelé que nous n'avons pas encore *"résisté"*

jusqu'au sang, en luttant contre le péché". Satan est l'auteur du péché. Dans le cas de Jésus, parce qu'il était parfait, sa "*lutte*" contre le péché n'était pas dirigée contre des tendances déchuës de sa part, mais contre l'Adversaire lui-même. Cette lutte s'est poursuivie continuellement, dans une certaine mesure, tout au long du ministère de Jésus, mais il semble tout à fait possible que maintenant, si près du moment de sa plus grande souffrance et de son épreuve, Satan ait délibérément interjeté une sinistre tentation. Quel meilleur moment et meilleur endroit pour le faire, a peut-être raisonné l'Adversaire, que le jardin de Gethsémané, juste avant l'arrestation de Jésus ?

Quelles pouvaient être certaines des pensées que Satan souhaitait insuffler à l'esprit de notre Seigneur ? Son ministère touchait maintenant à sa fin. Il avait certes accompli une bonne œuvre, mais avait-il réellement accompli toutes les caractéristiques de la loi et mis en œuvre tout ce qui avait été écrit au préalable par les prophètes ? Avait-il été parfait dans toutes ses pensées, ses paroles et ses actes ? Avait-il pleinement satisfait le Père céleste en tant que son représentant et porte-parole ? Serait-il capable demain de continuer à jouer son rôle jusqu'au bout, même face à la honte et à l'ignominie qui s'y ajoutaient ?

N'aurait-il pas échoué, ne serait-ce que dans un petit détail, et ne serait-il donc pas considéré comme indigne aux yeux du Père ? N'aurait-il pas alors perdu tout ce qu'il espérait, y compris la joie de restaurer la race perdue, et même sa propre vie future ? Avec tout l'art et la ruse que l'Adversaire était capable de commander, il tenta de placer tous ces poids, ces questions et ces doutes sur notre Seigneur. Il n'est pas étonnant que le cœur de Jésus ait été si accablé qu'il ait dit : *"Mon âme est triste jusqu'à la mort"* (Matthieu 26:38).

Considérons maintenant la réponse à cette prière, telle qu'elle est parvenue à Jésus. Dans l'évangile de Luc seule, il est fait mention d'un ange qui l'a fortifié dans le jardin de Gethsémané (Luc 22:43). Ce verset est d'une authenticité douteuse, ne se trouvant dans aucun manuscrit antérieur au sixième siècle. Nous ne l'examinerons donc pas spécifiquement à cet égard. Paul, cependant, parle de l'expérience de Jésus, en déclarant : *"C'est lui qui, dans les jours de sa chair, ayant présenté avec de grands cris et avec larmes des prières et des supplications à celui qui pouvait le sauver de la mort, et ayant été exaucé à cause de sa piété"* (Hébreux. 5 :7). Le mot grec traduit par "exaucé" dans ce texte est indiqué par les définitions grecques de Thayer comme l'idée qu'une demande est accordée, c'est-à-dire qu'elle est entendue favorablement.

Nous croyons que Jésus a été entendu favorablement et qu'il a répondu à la tentation de Satan. D'une certaine manière, peut-être sous l'influence du Saint Esprit, Jésus a obtenu la force, l'assurance et le réconfort dont il avait besoin pour devenir totalement victorieux. Par sa communion avec le Père, il a pu réaffirmer l'assurance qu'il avait été entièrement fidèle. Une fois de plus, Satan avait complètement échoué dans sa tentative de contrecarrer l'obéissance, la foi et la confiance du Maître. Jésus a été fidèle jusqu'au bout. Alléluia ! Quel Sauveur !

La leçon pour nous

Nous croyons que, par la providence de Dieu, les expériences de Gethsémané peuvent tous nous atteindre. L'adversaire est notre principal ennemi. Il réussit parfois à percer nos défenses, à semer en nous des graines de découragement. D'une manière ou d'une autre, il voudrait nous faire croire que les épreuves et les assauts de la voie chrétienne seront trop lourds pour nous, que nous ne pourrions pas supporter les difficultés, et que nous pourrions tout aussi bien cesser nos efforts.

Pour celui qui a sacrifié tous ses espoirs terrestres en faveur du ciel, cette épreuve pourrait être des plus sévères. Si l'adversaire parvient à empêcher le peuple du Seigneur de voir le visage

du Père et d'apprécier la grandeur de sa propre vocation et de sa position actuelle dans le monde, il pourrait le laisser dans l'impuissance.

Quelle est la voie à suivre en cette période d'épreuve particulière ? Ce devrait être celle qui a été démontrée par notre Seigneur : se détacher de tout pour un temps, rechercher la douce communion avec le Père dans la prière et la méditation silencieuses. Déchargeons notre cœur sur lui, mentionnons les difficultés du chemin qui nous semblent trop grandes, et tournons-nous vers lui pour qu'il nous guide et nous aide.

Rappelons-nous nous aussi les précieuses promesses que Dieu nous a faites et les nombreuses assurances qu'il nous a données dans sa Parole. Soyons sûrs que si nous cherchons d'abord le royaume de Dieu et sa justice, ces promesses trouveront leur accomplissement dans notre vie (Matthieu 6:33). Puisse dans les immenses ressources de Dieu qui sont à notre disposition par la communion et la prière. Nous devrions nous rappeler l'avertissement que l'on trouve dans les paroles de Paul : *"Approchons-nous avec un cœur sincère, dans la plénitude de la foi, les cœurs purifiés d'une mauvaise conscience, et le corps lavé d'une eau pure. Retenons fermement la profession de notre espérance, car celui qui a fait la promesse est fidèle."* (Hébreux 10:22,23).

En contemplant les leçons du Jardin de Gethsémané, puissions-nous nous rendre compte que maintenant, comme jamais auparavant, nous avons besoin de suivre l'exemple de notre Seigneur. En plus d'être sur nos gardes contre toutes les ruses de l'adversaire, gardons-nous aussi des attrait du monde et de toutes les exigences déraisonnables et non scripturaires de la chair. Par-dessus tout, souvenons-nous de notre privilège béni de prier, de chercher le visage de notre Père et de recevoir de lui les encouragements et l'aide dont nous avons besoin.

Ce n'est que par ce moyen que nous pourrons être pleinement protégés contre les tentations qui seraient autrement trop grandes pour nous.

Une expérience merveilleuse attend tous ceux qui se conduiront consciencieusement comme Jésus. Cette expérience sera de jouir de la paix qui a imprégné les dernières heures de sa vie terrestre, la même paix qu'il nous a si affectueusement enjointe : *"Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix. Je ne vous donne pas comme le monde donne. Que votre cœur ne se trouble point, et ne s'alarme point"* (Jean 14:27). Quelle riche portion de bénédiction divine peut donc être la nôtre ! 